



HAL
open science

Les journaux rouges du “ printemps 1848 ”. Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Les journaux rouges du “ printemps 1848 ”. Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs. Quand les socialistes inventaient l'avenir. Presse, théories et expériences, 1825-1860, La Découverte, pp.293-306, 2015, 9782707185914. 10.3917/dec.bouch.2015.01.0293 . halshs-03693546

HAL Id: halshs-03693546

<https://shs.hal.science/halshs-03693546v1>

Submitted on 10 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les journaux rouges du printemps 1848

Le Journal des travailleurs et Le Tocsin des travailleurs

Au printemps 1848, à Paris, la création de journaux connaît un nouvel élan à partir de l'affaire du 15 mai, qui voit l'invasion de l'Assemblée constituante par des manifestants : les voix conservatrices et réactionnaires prennent le dessus à l'Assemblée, de nombreux chefs clubistes sont emprisonnés, environ les trois quarts des clubs créés depuis février ont fermé, la Commission du Luxembourg a été dissoute... Il ne reste au peuple parisien, et en particulier aux ouvriers, que la rue et les journaux comme moyens d'expression. De ce fait, les nouveaux journaux cherchent souvent à marquer leur différence avec la République modérée qui triomphe dans les institutions de l'Etat. En s'appuyant sur les souvenirs de la Première République, sur les doctrines socialistes et sur l'expérience du mouvement ouvrier, ils essaient de mettre en avant une autre interprétation de la République, comme République démocratique et sociale.

Leurs adversaires désignent rapidement ces journaux comme les « journaux rouges ». L'expression, popularisée notamment par le publiciste et fonctionnaire conservateur Gaëtan Delmas, renvoie au drapeau rouge que les combattants des barricades avaient vainement tenté d'imposer comme le symbole de la République nouvelle en février 1848, contre le drapeau tricolore dont Lamartine avait alors pris la défense avec succès. Au-delà, c'est le souvenir de la Terreur que les conservateurs essaient d'évoquer par l'insistance sur cette couleur. De fait, les journaux en question, qui apparaissent pour quelques semaines, parfois pour seulement quelques numéros, entre le 15 mai et l'insurrection de juin, s'inscrivent pour beaucoup de façon explicite dans la tradition de 1793 (*Le Journal des sans-culottes*, *Le Bonnet rouge*, *drapeau des sans-culottes*, *La République rouge*, *Le Robespierre*, *journal de la réforme sociale*). En qualifiant sans distinction ces journaux de rouges, les conservateurs participent à faire de cet adjectif un marqueur politique séparant les républicains démocrates-socialistes – l'expression apparaît à l'automne 1848 – des républicains modérés, jusqu'à devenir une identité politique à part entière.

Cependant, si cette catégorie générale permet de saisir un rapprochement à l'œuvre entre différents groupes (républicains démocrates, socialistes, ouvriers...), elle masque la spécificité de certains de ces journaux rouges : leur ancrage dans le mouvement ouvrier en construction. En effet, plusieurs journaux de mai-juin 1848 se réfèrent, par leur titre même, au

monde ouvrier (*L'Aimable faubourien*, *journal de la canaille*, *Le Travail*, véritable organe des intérêts populaires, *L'Organisation du travail*...). Parmi ceux-ci, on peut en retenir deux, *Le Journal des travailleurs* et *Le Tocsin des travailleurs*, qui essaient d'articuler les mots d'ordre du mouvement ouvrier, notamment l'association, avec une critique radicale des institutions politiques de la République modérée (à la différence de journaux comme *L'Atelier* qui, bien qu'étant rédigés par des ouvriers, soutiennent le pouvoir en place). Par leur contenu et par leur position spécifique dans les milieux ouvriers de Paris, ces journaux apparaissent particulièrement importants pour saisir ce que signifie l'idée de République démocratique et sociale pour des travailleurs parisiens qui se retrouvent quelques semaines plus tard sur les barricades pour la défendre. Bien qu'ils n'aient connu que quelques numéros, ces deux journaux permettent ainsi de rendre compte en partie de l'épaisseur des motifs politiques et sociaux de la rupture entre républicains au moment de l'insurrection de juin 1848.

Un format similaire

D'un point de vue formel, les deux journaux sont organisés de façon assez semblable, tout en ayant certaines spécificités tenant à la nature de leur projet et de leur rapport au monde ouvrier. *Le Journal des Travailleurs*, tiré à au moins 4000 exemplaires, connaît six numéros, le premier daté du 4 juin, le dernier du 22 au 25 juin. Il est diffusé par différents moyens : l'abonnement, la vente à la criée, l'envoi direct aux délégués ouvriers et surtout la vente par le biais des corps d'état dont certains prennent des centaines d'exemplaires. Il est vendu 5 centimes, un sou, un prix habituel pour les journaux de ce type, une simple page recto-verso. Sous son titre, *Journal des travailleurs*, est indiqué « fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg » – on y reviendra –, et de part et d'autre, en caractères gothiques, « Organisation du Travail par l'Association » et « Plus d'exploitation de l'homme par l'homme ». Dès le deuxième numéro, il est indiqué que « les corporations d'ouvriers sont invitées à communiquer des renseignements ». Si le journal n'a pas de plan fixe, chaque numéro est organisé autour de tout ou partie des éléments suivants : des articles de fond, signés ou non ; une rubrique « Nouvelles des corporations », qui rend compte de l'actualité des métiers, en se focalisant sur les luttes et sur les fondations d'associations ; des lettres de lecteurs et des annonces diverses ; des nouvelles de politique générale, parfois sous les titres « Bulletin de l'intérieur » et « Bulletin de l'extérieur ». C'est donc avant tout un organe d'information à destination des travailleurs, rendant compte à la fois de sujets qui les concernent en tant que citoyens et de l'actualité spécifique du monde ouvrier.

Le Tocsin des travailleurs est un quotidien qui connaît 24 numéros, le premier daté du 1^{er} juin et le dernier du 24 juin. Il est tiré à 20 000 exemplaires, ce qui le place parmi les journaux rouges ayant les plus gros tirages. Il est lui aussi vendu un sou (5 centimes), pour une page recto-verso. Sa mise en page est sobre, il n'a pas de devise ou de slogan, simplement une suite de textes, toujours titrés, souvent non signés, se répartissant sur six colonnes. Il s'agit d'un journal d'opinions, qui rassemble des analyses plutôt qu'il ne rend compte de faits. Ici, pas de rubrique spécifique consacrée à l'actualité parlementaire ni à celle des corporations : les numéros sont quasi exclusivement composés d'articles qui prennent position par rapport à l'action du gouvernement, développent un point de doctrine républicaine ou socialiste, ou bien commentent un fait d'actualité. Une rubrique quotidienne « Faits divers » apparaît à partir du n° 9, le 9 juin, puis une rubrique « Revue de l'étranger » à la périodicité irrégulière, mais elles n'occupent à elles deux qu'environ une seule colonne par numéro. De temps en temps le journal reprend aussi une pétition ouvrière, l'annonce de la création d'une association ou une lettre de lecteur.

Une conception commune de la République

La confrontation du contenu de ces deux journaux permet de saisir les points de rapprochement et les différences entre deux courants qui participent à formuler à leur manière, à la veille de l'insurrection de juin, le contenu de la République démocratique et sociale.

Le premier élément commun à ces deux journaux est l'insatisfaction vis-à-vis du nouveau régime. Dès l'éditorial du premier numéro du *Journal des travailleurs*, les rédacteurs avancent la révolution du 24 février n'a pas été une véritable révolution, elle n'a eu pour résultat qu'un « changement de nom et d'individus » (*Journal des travailleurs*, désormais noté *Journal*, 4 juin), car elle n'a pas modifié en profondeur la société. En conséquence, « le 24 février n'a été que le prologue politique d'un drame sérieux ayant pour conclusion l'émancipation complète et radicale des producteurs » (*Journal*, 4 juin). Dès lors, comme l'écrit l'ouvrier sculpteur Jules Salmson, le régime qui en est issu peut bien être appelé République, c'est-à-dire « gouvernement de tous », mais « ni les actes du pouvoir, ni les institutions existantes, ni enfin les tendances de nos faiseurs de lois, ne nous rapprochent de l'idée que nous avons pu nous faire d'un gouvernement Républicain », d'où la question :

« Que sera notre République ? », celle encore à venir ; à laquelle une réponse s'impose : « Une République *démocratique et sociale* » (*Journal*, 11 juin). Pour les rédacteurs, la raison principale pour laquelle la République instituée n'est pas authentique n'est pas à chercher dans des facteurs politiques, mais bien dans son incapacité à traiter les problèmes auxquels les travailleurs font face, et avant tout le chômage, auquel un article est consacré dans le premier numéro : le décret du 25 février, qui garantit le droit au travail, « est le programme de la révolution de 1848 » (*Journal*, 4 juin).

Le Tocsin des travailleurs développe une idée similaire dès le premier article du premier numéro daté du 1^{er} juin 1848, intitulé « Ce que nous voulons ». La révolution du 24 février 1848 se distingue par le fait qu'elle a été « faite ouvertement en vertu des *droits du travail* », révélant par là le fait que « la cause du travail et celle du peuple n'en font qu'une » (*Tocsin des travailleurs*, désormais noté *Tocsin*, 1^{er} juin). Dès lors, l'exercice par le peuple de sa souveraineté est indissociable de la revendication de ses droits en tant qu'ensemble des travailleurs. On reconnaît là un mouvement similaire à celui qui avait amené l'abbé Sieyès, en 1789, à dire que le Tiers-Etat était l'ensemble de la nation ; mais désormais cette assimilation est appliquée aux seuls travailleurs, par exclusion de la bourgeoisie, renvoyée du côté des privilégiés. Pour *Le Tocsin des travailleurs*, puisque le peuple souverain est composé des travailleurs, alors « qui n'est pas socialiste n'est pas républicain » (*Tocsin*, 12 juin) : il n'y a de véritable République que socialiste. A l'inverse, le « principe dynastique », l'hérédité du pouvoir, c'est le principe même de la propriété, qui est « une petite dynastie » (*Tocsin*, 14 juin). En effet, « reconnaître chez une *famille* le droit de *régner*, c'est admettre dans une *classe* le droit de *posséder* » (*Tocsin*, 22 juin). Dès lors, le soupçon est fort sur l'Assemblée, où « la blouse est si rare qu'elle a l'air d'y faire tache », de ne pas représenter la « masse des travailleurs » (*Tocsin*, 1^{er} juin), et donc de mettre en œuvre un régime qui n'a de républicain que le nom.

Il s'agit là d'un trait commun à de nombreux journaux rouges : la dénonciation de la République instituée comme fausse République, prolongeant simplement le régime précédent, et l'appel à la fondation d'une République démocratique et sociale. Simplement, alors que d'autres journaux cherchent la véritable République dans l'héritage de 1793, ces publications préfèrent ancrer la République dans la question sociale, et présentent sa spécificité dans son rapport aux travailleurs. Le *Journal des Travailleurs* va jusqu'à récuser explicitement la comparaison entre 1793 et 1848, au prétexte que « notre République est toute *sociale* »

(*Journal*, 15 juin), c'est-à-dire visant l'émancipation des travailleurs, et est irréductible en cela à la République politique de 1793.

Comment alors caractériser la République désirée, la République démocratique et sociale ? Là encore, les deux journaux mettent en avant un mot d'ordre similaire : l'association. Pour le *Journal des travailleurs*, l'association est le « seul et unique drapeau qui doit rallier tous les travailleurs » (*Journal*, 4 juin). De même, pour le *Tocsin des travailleurs*, la souveraineté du peuple doit s'accompagner de « l'association », qui « entraîne nécessairement une organisation nouvelle du travail » (*Tocsin*, 9 juin), « l'organisation des travailleurs sur la plus grande échelle » (*Tocsin*, 11 juin). L'Etat a un rôle à y jouer, d'où la défense du rachat des chemins de fer par l'Etat, « la porte par laquelle la puissance publique fera le premier pas dans le vaste domaine du travail et de la production » (*Tocsin*, 8 juin). Cependant, cet appel à l'Etat est de circonstances plus que de principe, et la voie de l'association peut, par elle-même, pallier l'intervention étatique : « Si ceux qui le dirigent nous refusent ce concours, associons-nous entre nous, faisons grandir, étendons cette association, et... un jour viendra où c'est nous qui serons l'Etat. » (*Tocsin*, 22 juin)

Concrètement, cette prise de position contre la concurrence, en faveur de l'association et de l'intervention publique en matière économique passe par la défense commune des ateliers nationaux, « champ d'asile, où [les travailleurs] échappent au bon plaisir des maîtres, et les maîtres sont là qui demandent avec obstination ce rassemblement d'esclaves séditieux » (*Tocsin*, 3 juin). Certes, chacun reconnaît que les ateliers nationaux n'ont pas fait un travail productif, mais le *Tocsin des travailleurs* fait remarquer à plusieurs reprises que la faute en revient au gouvernement, et en particulier à Marie, ministre des travaux publics au moment de l'organisation des ateliers nationaux. Après avoir défendu, quasiment à chaque numéro, les ateliers nationaux, *Le Tocsin des travailleurs* dénonce dès le 20 juin l'imminence de la dissolution des ateliers nationaux, puis le 21 juin le projet de renvoyer les ouvriers dans les départements après les avoir désarmés.

Enfin, on peut noter que les deux journaux montrent un intérêt commun pour la cause des femmes, incarnation de l'extension de la promesse émancipatrice de la République aux rapports sociaux mêmes, et largement ignorée par les journaux plus centrés sur les seules questions politiques. Ils publient d'ailleurs chacun un article de Désirée Gay, déléguée des couturières : dans le *Tocsin des travailleurs*, un texte intitulé « Les femmes et le pot-au-feu »

dénonçant à la fois le mépris dans lequel le gouvernement tient les revendications des femmes et la misère du peuple ; et dans le *Journal des travailleurs*, un article demandant aux gardes dont elles doivent faire les chemises de réclamer « qu'on donne l'entreprise directe de votre linge à de vraies ouvrières associées » (*Journal*, 15 juin). Le *Journal des travailleurs* annonce aussi le premier numéro de *La politique des femmes*, indiquant que « ce journal rédigé par des ouvrières, a pour but d'éveiller chez les femmes, les idées d'association, de fonder une société d'éducation mutuelle des femmes et de leur donner la facilité de faire leurs réclamations » (*Journal*, 18 juin). Quant au *Tocsin des travailleurs*, il accorde une attention toute particulière à cette question, notamment en se faisant l'écho des luttes pour le droit de divorce (*Tocsin*, 1^{er} juin, 9 juin). Le 4 juin, dans un article intitulé « L'orgueil de la barbe », le menuisier Gabriel Gauny (le « philosophe plébéien » dont Jacques Rancière a présenté une sélection de textes dans un ouvrage du même nom) écrit qu'« en révolution, le plus fatal des oublis est l'oubli dont nous frappons les femmes » et appelle à « émanciper les femmes » : « ouvriers, surtout, dégarottez les femmes, ne craignez pas de les réunir aux conseils de vos assemblées sociales et politiques » (*Tocsin*, 4 juin). Enfin, le 23 juin, un article dénonce « la misère des femmes » en des termes forts.

La proximité entre ces deux journaux est donc bien réelle : ils critiquent la République modérée, proposant une République démocratique et sociale reposant sur l'association des travailleurs et sur une conception large de l'émancipation, incluant notamment celle des femmes. Il est donc logique que les deux journaux soutiennent la même liste de candidats, négociée avec les clubs démocratiques, pour les élections partielles de juin 1848 (on trouve sur la liste Caussidière, Pierre Leroux, Proudhon, Raspail, Thoré, Cabet, Kersausie, Lagrange et trois ouvriers ayant collaboré à *La Fraternité*, André Savary, ex-cordonnier, Louis Adam, cambreur et Jules Mallarmet, monteur en bronze). Cependant, la spécificité de leur origine et de leur position amène à de réelles différences entre ces deux journaux dans les manières de défendre la République démocratique et sociale et l'association.

Le *Journal des travailleurs*, organe des ouvriers de métier

Du côté du *Journal des travailleurs*, la question de l'association est avant tout un problème qui concerne les ouvriers de métier dans leur rapport à l'atelier, aux fabricants, aux marchands. La question de l'association des travailleurs se pose très concrètement à eux, car *Le Journal des travailleurs* s'inscrit lui-même dans la continuité du projet d'organisation

unifiée des travailleurs initié par la Commission du Luxembourg. Officiellement chargée de rédiger un projet de réorganisation sociale à présenter à l'Assemblée constituante, la Commission du Luxembourg centralise l'action ouvrière parisienne au printemps 1848, créant pour la première fois un organe unique de représentation pour les travailleurs. Ses travaux sont suspendus après l'élection de l'Assemblée constituante, Louis Blanc en démissionne le 6 mai, et la répression qui suit la manifestation du 15 mai amène à sa dissolution définitive et à la confiscation de tous ses papiers. Cependant, les anciens délégués ouvriers de la Commission du Luxembourg, qui avaient été élus par leurs corporations, entendent maintenir vivante la perspective d'une association ouvrière représentative au-delà des barrières de métier. Prenant la suite du Comité central des ouvriers du département de la Seine, créé le 27 mars en vue des élections, ils créent en juin 1848 deux organes : une association, la Société des corporations unies, et un journal, *Le Journal des travailleurs*.

Au cœur de ces deux entreprises, on retrouve un groupe de personnes issues de la Commission du Luxembourg et du comité central des ouvriers du département de la Seine qui en émane, et qui sont presque exclusivement des ouvriers des corps d'état parisiens. Quasiment tous ont participé au comité central : Parmentier, typographe, et Lagarde, horloger, qui ont tous les deux présidé le comité central ; Auguste Blum, ancien vice-président du comité central, enseignant polytechnicien et élu des ouvriers maçons, quoique n'étant pas ouvrier lui-même (c'est le seul non ouvrier parmi les fondateurs du *Journal des travailleurs*) ; E. Dupas, horloger, ancien vice-président du comité central ; A. Lefaure, cambreur, ancien secrétaire du comité central ; Georges Duchêne, typographe, collaborateur au *Représentant du Peuple*, ancien secrétaire adjoint du comité central ; Jullien, chapelier, ancien trésorier du comité central. On trouve aussi d'autres anciens délégué du Luxembourg, comme Pernot, ébéniste, gérant du journal ; Emile Rémy ; Jules Salmson, sculpteur ; Jules Mallarmet, monteur en bronze, ancien du journal *La Fraternité*, lieutenant de la Garde nationale du 6^{ème} arrondissement, candidat malheureux aux élections partielles de juin 1848 ; Voisin, chaudronnier ; Desmartin, tourneur en ivoire ; Montagne, tailleur de limes ; Parmentier, typographe... Mais le personnage-clé est Pierre Vinçard, graveur sur bijoux, ancien président du bureau de la Commission du Luxembourg puis du comité central. Il a une longue expérience de la presse ouvrière, ayant collaboré sous la monarchie de Juillet à *La Ruche populaire*, journal ouvrier dirigé par son oncle, le chansonnier Jules Vinçard, puis à *L'Union* et à *La Fraternité*.

On comprend alors pourquoi la question des formes concrètes d'association et de représentation des travailleurs est cruciale pour le *Journal des travailleurs*. Par exemple, les conseils de prud'hommes, réformés le 27 mai, font l'objet d'une longue analyse. *Le Journal des travailleurs*, sous la plume de G.D. (sûrement Georges Duchêne) critique d'abord la procédure de vote permettant aux patrons de choisir les représentants ouvriers et vice-versa, moquant cette « *fraternelle disposition* » et ce « système de sympathique union » permettant aux « exploitateurs » de choisir « les *meilleures têtes* » (*Journal*, 15 juin). Mais plus fondamentalement, Duchêne récuse la classification administrative des industries en quatre grandes catégories regroupant chacune environ deux cents métiers, qui amènerait les prud'hommes à arbitrer des questions dont ils ne connaissent rien. Il demande au contraire que, suivant le principe d'association, les conseils de prud'hommes, paritaires, soient constitués au niveau de chaque spécialité industrielle. Cette demande n'étant pas suivie d'effet, les délégués ouvriers, après une réunion le 16 juin, rendent publique dans le *Journal des travailleurs* leur décision de ne pas prendre part à l'élection des prud'hommes (*Journal*, 18 juin).

Face à ce modèle, ils mettent en avant une autre manière de penser l'association et la représentation des travailleurs, dont le *Journal des travailleurs* donne l'exemple par son existence même. Cela passe avant tout par le refus de toute individualisation : « L'œuvre que nous entreprenons aujourd'hui n'est point et ne deviendra jamais une œuvre individuelle. Elle est collective, faite par vous et par nous. [...] Nous ne sommes et nous ne voulons être d'aucun parti, d'aucune individualité. Les œuvres individuelles n'amènent que déceptions et naufrages. Les œuvres collectives sont impérissables » (*Journal*, 4 juin). Quelques jours plus tard, L..., ouvrier horloger (certainement Lagarde), précise que « Le *Journal des Travailleurs* n'est pas et ne sera jamais l'œuvre d'un seul. Ce que nous voulons [...] en fondant cette tribune populaire, c'est le concours puissant, actif et pratique de tous les ouvriers qui, comme nous, ont compris qu'il n'y a de solution possible dans tout système politique, dans toute idée révolutionnaire, que par une nouvelle organisation *sociale*. » (*Journal*, 15 juin) Ce refus de toute forme d'individualisation (qui les amène le 18 juin à se moquer des prétentions de Louis-Napoléon Bonaparte) est d'autant plus important pour les anciens délégués au Luxembourg qu'ils sont accusés depuis avril dans la presse réactionnaire d'être au service de Louis Blanc. De fait, les lettres de soutien à Louis Blanc et l'actualité de sa mise en accusation tiennent une place importante dans le journal, même si ce soutien peut être critique. Ainsi, une lettre anonyme publiée dans le journal rappelle à Louis Blanc ses

engagements et condamne sa passivité face à la montée des réactionnaires, lui disant que « nous sommes inquiets, affligés de ton silence et que dans une famille, lorsque le chef agit ainsi, c'est pour les enfants un mauvais présage » (*Journal*, 11 juin).

Au-delà de l'exemple donné par le journal lui-même, la défense de l'association se fait sur deux plans. D'un côté, la publicité et le soutien donné aux associations de métier, qu'il s'agisse d'associations de production, comme les tailleurs de Clichy, ou d'associations représentant les ouvriers d'un corps d'état. D'un autre côté, la constitution d'un appareil unifié de représentation des travailleurs, dont le *Journal des travailleurs* est le porte-voix. La première forme en est la Société des corporations réunies, qui naît en même temps que le journal, dont le manifeste est publié le 8 juin et le règlement le 11 juin. Dans ce manifeste, les anciens délégués au Luxembourg rendent compte de leur action, et annoncent leur volonté, suite à l'échec de leurs tentatives électorales le 23 avril, de construire « une organisation puissante que rien ne peut briser » par « la formation de sections populaires, unitairement centralisées par le comité des délégués du travail » (*Journal*, 8 juin). Au sein de cette société, « l'organisation de l'atelier est du ressort de chaque spécialité industrielle », tandis que le rôle du comité est « d'organiser les rapports de toutes les industries entre elles » (*Journal*, 8 juin). A cette société s'ajoute, à la veille de l'insurrection de juin, le projet de constituer une « association des corporations » avec pour but « de produire et de consommer par la mutualité » (*Journal*, 22 juin), visant à terme à modifier entièrement le système des prix des marchandises pour qu'ils correspondent au temps de travail nécessaire à leur production.

La conception de l'association défendue par le *Journal des travailleurs* se situe donc au plus près des préoccupations et des formes d'organisation des ouvriers de métier de Paris, du fait même de la position très spécifique du journal. Le *Journal des travailleurs* se fait le porte-voix des ouvriers, non pas abstraitement, mais en prolongeant la tentative de représentation unitaire des travailleurs expérimentée à la Commission du Luxembourg – se fondant elle-même largement sur des projets esquissés sous la monarchie de Juillet. Il ne s'agit pas ici seulement d'une incarnation proclamée : elle repose sur un travail de centralisation de l'activité des métiers, par le recueil et la diffusion d'informations, par la défense du principe d'association et par sa mise en œuvre. Ce qui compte ici est moins la lutte de principe avec la bourgeoisie (d'ailleurs Georges Duchêne, dans son article sur les prud'hommes, accepte la présence de représentants des patrons dans le règlement des conflits) que la constitution d'une

forme d'association qui puisse représenter les métiers dans leur diversité, défendre leurs intérêts et permettre leur émancipation.

Le Tocsin des travailleurs, défenseur de la souveraineté du peuple travailleur

De son côté, le *Tocsin des travailleurs*, issu du républicanisme des années 1830 et du socialisme saint-simonien, entend représenter les travailleurs en donnant certes la parole à certains d'entre eux, mais surtout par la construction d'un rapport au politique guidé par le souci de l'intérêt des ouvriers. Contrairement au *Journal des travailleurs*, *Le Tocsin des travailleurs* n'émane pas des corps d'état, mais il reprend aussi à son compte la défense conjointe de l'association ouvrière et de la République démocratique et sociale. Il est d'ailleurs le seul journal (avec *La politique des femmes*) à être recommandé par le *Journal des travailleurs*, du fait de « l'excellent esprit de sa rédaction » et de « son caractère socialiste » (*Journal*, 22 juin). Une des raisons de cette proximité est que bien qu'il ne soit pas une publication issue du mouvement ouvrier organisé, comme le *Journal des travailleurs*, il en est proche par le biais de certains de ses rédacteurs.

Le comité de rédaction est composé d'Emile Barrault, gérant du journal, et de François Delente. Emile Barrault est un professeur de rhétorique, saint-simonien de longue date, proche d'Enfantin, collaborateur du *Globe* et ayant fait partie de l'expédition qui est allée chercher en Orient la Femme-Messie au début des années 1830. Dans les années 1840, il acquiert comme journaliste une certaine réputation de défenseur du peuple, mais il échoue lors de l'élection de l'Assemblée constituante en avril 1848. François Delente, présenté comme « ouvrier », est un ancien ouvrier cambreur, installé comme bouquiniste, connu dans les milieux républicains de la veille pour sa participation aux mouvements républicains ayant suivi la révolution de 1830. Insurgé en juin 1832, ancien dirigeant de la Société des droits de l'homme, plusieurs fois incarcéré sous le régime précédent, il incarne en 1848 la figure du militant républicain avancé issu d'un milieu populaire. A ce comité de rédaction restreint s'ajoutent des auteurs occasionnels, souvent issus des milieux saint-simoniens et du Club central de l'organisation du travail présidé par Jules Lechevalier, en premier lieu le menuisier en parquet Gabriel Gauny, proche de Pierre Vinçard et ancien collaborateur de *La Ruche populaire*.

Si le journal tente de défendre les intérêts des ouvriers, ce n'est pas en demandant des formes d'association adaptées à la diversité des métiers. Au contraire, le *Tocsin des travailleurs* s'inscrit plutôt dans une tradition républicaine de défense de l'unité de la souveraineté du peuple, mais d'un peuple aux contours modifiés, incluant une dimension sociale forte et excluant la bourgeoisie. Le journal ne cesse de mettre en avant l'opposition irréductible entre les classes et de rejeter l'idée de fraternité entre les ouvriers, qui n'ont « que [leurs] bras pour tout patrimoine », et les bourgeois qui « possèd[ent] tous les instruments de travail » (*Tocsin*, 2 juin). Les rédacteurs prennent le contrepied de ceux qui disent « qu'il n'y a point de classes dans la nation » (*Tocsin*, 5 juin) ou « qu'il n'y a plus de catégories et de classes dans le beau pays de France » (*Tocsin*, 6 juin), les dépeignant comme de « lâches égoïstes qui sont repus et ne veulent pas que leur digestion soient troublée par les plaintes des affamés » (*Tocsin*, 5 juin). Derrière le discours bourgeois de la fin des classes, on trouve « cette rage systématique du dénigrement des classes laborieuses » (*Tocsin*, 3 juin), désignées « sous le nom de Barbares », dont les rédacteurs disent que « nous l'acceptons sans rougir » (*Tocsin*, 9 juin).

Face à ce peuple souverain, le titre même du journal indique bien la position qu'il entend jouer : il est le « tocsin » des travailleurs, c'est-à-dire le signal d'alarme, annonçant depuis le XVII^e siècle un danger imminent, et dont le son avait accompagné le déclenchement de certaines journées révolutionnaires, notamment le 10 août 1792. Comme l'indique explicitement le premier article du premier numéro du journal, il entend surveiller les gouvernants et donner l'alerte contre les ennemis des travailleurs. Tout en s'inscrivant explicitement dans le courant socialiste (sans se référer à une secte en particulier), le *Tocsin des travailleurs* insiste donc bien plus sur les questions touchant le rapport entre les citoyens et les gouvernants, pour donner l'alarme si ceux-ci trahissent leurs engagements ou vont à l'encontre des intérêts du peuple travailleur.

Ainsi, le journal se pose en défenseur acharné des libertés publiques, face aux tentatives des autorités d'imposer un retour à l'ordre par l'interdiction des rassemblements et la limitation des réunions publiques. Les rédacteurs s'engagent dans la lutte contre la loi sur les attroupements, moquant le maire de Paris, Armand Marrast, qui ne peut « tolérer un rassemblement inoffensif après avoir été l'avocat de l'émeute et le complice de toutes les insurrections » (*Tocsin*, 6 juin) et lançant « Peureux, il n'y aura pas d'émeute ! » (*Tocsin*, 7 juin) Ces rassemblements sont pour eux « le forum du peuple » (*Tocsin*, 7 juin), des « clubs en plein vent » (*Tocsin*, 8 juin), de « *Tocsin*, légitimes conférences » (11 juin). Dans cette

perspective, *Le Tocsin des travailleurs* soutient aussi la tenue d'un banquet de la fraternité, « grande communion de tous les travailleurs de Paris » (*Tocsin*, 8 juin), finalement ajourné, et donne « l'alarme » face à la menace de restauration du cautionnement, décrit dans un article intitulé « Silence aux gros sous », comme revenant à « mesurer la liberté de la parole dans la proportion du capital » (*Tocsin*, 19 juin).

Au-delà des libertés publiques, c'est bien la question du lien entre le peuple souverain et les autorités qui est posée dans les tentatives des autorités de restreindre l'expression des citoyens. En discutant publiquement des actes de l'Assemblée et du gouvernement, le peuple a « l'attitude d'un parterre immense qui s'entretient de la façon dont ses gouvernants remplissent leurs rôles » (*Tocsin*, 7 juin). Et puisque le gouvernement ne tient pas ses promesses, « le peuple n'a-t-il pas le droit d'être mécontent et de le dire ? [...] Les commis du peuple font la sottise, et le peuple est le bouc émissaire ». (*Tocsin*, 6 juin) C'est là le cœur de l'argument : limiter la liberté de réunion et d'expression, c'est faire reposer le poids du désordre sur le peuple, et dédouaner de leur responsabilité « ces comédiens qui affectent les grands airs de gouvernants majestueux et capables » (*Tocsin*, 7 juin), alors qu'ils ne sont que des délégués du peuple, qui plus est incompetents. Dès lors, la politique d'encadrement de la liberté d'expression apparaît comme hypocrite et illégitime. Après le vote de la loi sur les attroupements, le journal attaque « ces commis du peuple, à qui vous avez entendu dire lorsqu'ils sollicitaient vos suffrages, que la souveraineté était inaliénable, [qui] viennent cependant de la confisquer au profit ou de leur incapacité ou de leurs projets réactionnaires. » (*Tocsin*, 12 mars) Pour *Le Tocsin des travailleurs*, une telle loi devrait être soumise à la « ratification du souverain », faute de quoi elle est illégale.

De la défense des libertés publiques à la critique des institutions qui permettent aux autorités de la limiter, il n'y a qu'un pas. Selon les rédacteurs, le fond du problème est dans le rapport même de représentation, qui a amené le peuple à « laiss[er] 900 députés arriver au pouvoir, sans assigner des limites à leur mandat » (*Tocsin*, 12 juin). Le fait est d'autant plus grave que c'est le gouvernement et la bourgeoisie qui ont dominé les élections, en faisant pression sur le peuple, transformant le sens du « suffrage universel, cette conquête achetée au prix du sang du peuple, [qui] devient une arme contre lui ! » (*Tocsin*, 4 juin) Dès lors, la question se pose de savoir comment réagir à cette usurpation du pouvoir souverain par une « aristocratie bourgeoise » (*Tocsin*, 4 juin) issue des urnes. Les menaces de soulèvement sont à peine voilées : le peuple garde le pouvoir sur ses commis, et « sa fantaisie est de laisser tomber

l'ouvrage, s'il est décidément mauvais [...]. Le peuple, comprenez-le bien, n'a plus le goût des émeutes, il préfère les révolutions, ce qui est plus rare » (*Tocsin*, 7 juin), et à la question de savoir s'il faudra « avoir recours à des moyens révolutionnaires si jamais nous étions las de leur tyrannie » la réponse du journal est que « l'avenir nous l'apprendra. » (*Tocsin*, 12 juin) Après le déclenchement de l'insurrection de juin, un article intitulé « le sang », qui ne masque pas les sympathies du journal pour les insurgés, fait reposer la responsabilité de la guerre civile en cours sur le pouvoir, « qui avait accepté la mission de réorganiser le travail, et n'a su ni occuper les bras des travailleurs, ni mériter leur confiance » (*Tocsin*, 24 juin).

Cette critique des formes de représentation mises en œuvre par le nouveau régime va de pair avec un refus constant des « sauveurs de la France », de Henri V à Victor Hugo, en passant par Louis-Napoléon Bonaparte qui « croit que le génie est comme l'héritage d'un oncle d'Amérique, infailliblement dévolu aux neveux » (*Tocsin*, 5 juin). Le 10 juin, les rédacteurs sonnent le « tocsin d'alarme » contre le retour de Joinville à Paris et contre « les prétendants de toutes les couleurs » (*Tocsin*, 10 juin) Le même jour, ils dénoncent « la monomanie du 18 brumaire », puis « la racaille des prétendants qui se disputent le gouvernement de la France comme leur propriété légitime » (*Tocsin*, 13 juin). Rapidement, c'est Louis Bonaparte qui devient le centre de leurs préoccupations, car si « jamais danger ne fut plus ridicule, jamais ridicule ne fut plus dangereux. » (*Tocsin*, 13 juin) Bien que le journal se prononce contre l'invalidation de l'élection de Bonaparte en juin 1848 au nom du respect de la volonté populaire, il n'en dénonce pas moins « la conspiration Bonapartiste » (*Tocsin*, 14 juin). La crainte de Bonaparte est d'autant plus grande que les rédacteurs voient bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une conspiration réactionnaire : elle attire des « ouvriers sincèrement dévoués à la République démocratique et sociale » (*Tocsin*, 17 juin). De ce fait, une partie importante du journal, dans les dix jours qui précèdent l'insurrection de juin, est consacrée à convaincre ces ouvriers bonapartistes qu'ils font « une bêtise » (*Tocsin*, 19 juin). Par rapport au *Journal des travailleurs*, ce journal développe donc une vision plus politique de la République démocratique et sociale, tout en s'appuyant sur une conception ouvrière du peuple souverain.

Ces deux journaux représentent deux faces de la République démocratique et sociale : les ouvriers organisés et les républicains socialistes. Les idées portées par ces deux courants

s'entremêlent au cours du printemps 1848, en particulier dans les semaines qui précèdent l'insurrection de juin. L'association des travailleurs, réalité pratique pour les ouvriers, devient l'incarnation de la République démocratique et sociale, en ce qu'elle constitue le moyen d'exercice de la puissance du peuple souverain, redéfini comme l'ensemble des travailleurs. La détermination de l'Assemblée constituante à en finir avec ce mouvement, en s'appuyant sur la légitimité du suffrage « universel », trouve dans ces journaux l'expression d'une vive résistance, dont l'insurrection de juin montre qu'elle est très puissamment mobilisatrice à Paris. L'échec de l'insurrection met fin à l'existence de ces deux journaux, mais pas aux idées qu'ils portent. Comme l'écrit *Le Tocsin des travailleurs* au beau milieu des combats, « qu'on se le rappelle bien ; cette journée, quelle qu'en soit l'issue, est une victoire pour l'idée à laquelle appartient l'avenir. Il faut toujours au peuple un mot qui retrace sa pensée. La révolution de février s'est faite aux cris de *vive la Réforme* ; l'émeute de ce jour a eu pour cri : *Vive la République démocratique et sociale !* Non, cette espérance ne périt pas, elle croit énergiquement dans le sang, et le peuple ne cessera de demander au pouvoir de la réaliser. » (*Tocsin*, 24 juin).

Bibliographie

- AMANN Peter, *Revolution and mass democracy: the Paris Club movement in 1848*, Princeton, Princeton University Press, 1975, 370 p.
- GOSSEZ Rémi, *Les ouvriers de Paris. 1 : L'Organisation, 1848-1851*, Paris, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1968, 447 p.
- GOSSEZ Rémi, « Presse parisienne à destination des ouvriers, 1848-1851 », dans *La presse ouvrière, 1819-1850 : Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie*, dirigé par Jacques Godechot, Bures-sur-Yvette, Essonne, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1966, p. 123-190.
- HAYAT Samuel, *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Paris, Editions du Seuil, 2014.
- MAITRON Jean (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 1^{ère} partie (1789-1864)*, Paris, Editions ouvrières, 1964, trois volumes (488 p., 533 p., 535 p.).

« Ce que nous voulons », *Le Tocsin des travailleurs*, 31 mai 1848.

« Depuis près de soixante ans que la France rompt avec le passé, la seule révolution faite ouvertement en vertu des *droits du travail* est celle du 24 février 1848. Or, la cause du travail et celle du peuple n'en font qu'une. Le grand travailleur de Dieu, celui qui opère ses miracles

sur la terre, c'est le peuple. Donc, nous voulons que sa révolution, la seule qui soit bien à lui parce qu'elle ne procède que de lui, ne lui soit pas volée...

Ou nous donnerons l'alarme aux travailleurs, nous avons le tocsin.

Pouvons-nous laisser faire l'Assemblée constituante et dormir ? Sans doute, cette assemblée veut le bien, mais il s'y trouve tant de bonnes intentions en paletot ou en frac ! La blouse y est si rare qu'elle a l'air d'y faire tache. La blouse était l'uniforme des barricades ; ce n'est qu'une exception dans la représentation nationale. Le proverbe a beau dire que *l'habit ne fait pas le moine* ; ce qui trop souvent est vrai, c'est que *l'habit fait le bourgeois*.

Prenons garde, ayons la main sur le tocsin.

Est-ce que le Comité exécutif est propre à nous rassurer ? Le lendemain de la révolution, on garantissait au peuple un labeur quotidien ; on logeait le problème de l'organisation du travail au Luxembourg ; on instituait des ateliers nationaux. Ne semblait-il pas que l'Etat devenait le père de la grande famille ? Aujourd'hui les ateliers nationaux vont être dissous. Le Luxembourg a reçu d'autres locataires. Le *National* épilogue sur les garanties affichées par l'Hôtel-de-Ville, à la grande joie du *Siècle*. Ce que le gouvernement provisoire a écrit, le Directoire intérimaire commence à le raturer. Enfin, l'Etat donne sa démission de ses entrailles paternelles, cela le mettait sur les dents.

Alerte ! un premier coup de tocsin.

Et à qui nous fierons-nous ? *Aux républicains de la veille* ? Parlons-en vite. La plupart de ces messieurs sont d'avis qu'avec un roi de moins, et le suffrage universel de plus, le peuple tient la *meilleure des républiques*. Un roi de moins, comme cela suffit à remplir la poche du peuple ! Le suffrage universel, comme cela le rassasie ! Grand merci, messieurs. Le langage de ces républicains fossiles nous rappelle les gens que l'Évangile réprouve ; on leur demande du *pain* et ils donnent... une *pierre*.

Vite ! un second coup de tocsin !

Serions-nous assez insensés pour compter sur les *républicains du lendemain* ? D'avance nous le savons, si la République perpétuait l'exploitation du travail par le capital et les misères du prolétariat, plusieurs de ces royalistes d'hier seraient des Brutus. Ce qu'ils regrettent dans le trône tombé, c'est l'abri de leur pot-au-feu. Selon eux, la couronne constitutionnelle est le meilleur couvercle de la marmite bourgeoise. L'une est faite pour l'autre, et réciproquement.

Vite, vite, un troisième coup de tocsin ! [...]

Ayons patience. La précipitation est toujours funeste. Seulement, que les travailleurs le sachent bien, ils ne doivent se fier qu'à eux-mêmes. [...] Dès-lors, qu'est-ce que les travailleurs ont à faire aujourd'hui ? à *savoir* et à *vouloir*. [...]

Frères, ne vous séparez plus, et que notre tocsin vous rallie !

Oui, soyons unis, nous serons forts. Attachons-nous inébranlablement à notre République, nous serons deux fois forts. [...]

Courage, travailleurs ! vous avez fait la révolution de février, c'est à vous de sauver votre révolution. Pour nous, nous nous efforcerons de vous y aider, et, l'œil ouvert, l'oreille au guet, nous ne laisserons pas notre tocsin muet à l'heure du péril ; s'il le faut, nous mettrons le carillon de la partie. »

Auteur :

Samuel Hayat

Post-doctorant au Conservatoire national des arts et métiers (laboratoire d'Histoire des technosciences en société, HT2S)